

**PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 11

Présents : 6

Votants : 9

Absents : 5

Exclus : /

L'an deux mil seize, le vendredi 27 mai à 20h30 s'est réuni le Conseil Municipal de la commune au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Guy Closet, Maire.

Etaient présents : MM. Guy CLOSET, Isabelle EVE-GOUGEON, Jean-Louis ADDE, Thierry MALO, Jean-Pierre LEHADOUY, Géraldine VALOGNES

Etaient excusés : MM. Jean-François HERBE (donne pouvoir à Géraldine VALOGNES), Gaëtan LE CORVEC (donne pouvoir à Isabelle EVE-GOUGEON), Evelyne COANTIEC (donne pouvoir à Guy CLOSET), Jonathan DRAMARD, Mathilde MONTIGNY

Date de convocation :

20 mai 2016

Date d'affichage :

20 mai 2016

Etaient absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Géraldine VALOGNES

Approbation du procès-verbal du 29 avril 2016

**Objet : Droit de préemption**

Néant.

**Objet : Délibération sur le Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)**

Monsieur le Maire présente un courrier du Conseil Départemental concernant le fonds d'aide aux jeunes (FAJ). Ce fonds d'aide a pour objectif de contribuer à l'autonomie des jeunes en favorisant leur insertion professionnelle et sociale. Il est proposé que la commune participe financièrement à hauteur de 0.23 euros par habitant soit un montant total de 92 euros (400 habitants x 0.23 euros = 92.00 euros).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de participer financièrement pour l'année 2016 au fonds d'aide aux jeunes à hauteur de 0.23 euros par habitant et autorise Monsieur le Maire à effectuer le versement.

**Objet : Délibération de soutien à la candidature de la ville de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024**

Monsieur le Maire informe que la ville de Paris a fait acte de candidature pour les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal décide de soutenir la candidature de la ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024 et émet le vœu que cette candidature soit retenue par le comité international olympique.

**Objet : Délibération concernant les créances de Madame Nathalie PLAZEK suite à la liquidation judiciaire de son activité professionnelle accordée en séance par le conseil municipal**

Suite à la liquidation judiciaire de l'activité professionnelle de Madame Nathalie PLAZEK en 2012, il reste des créances irrécouvrables d'un montant de 290.02 € correspondant à la location de la paillote de l'été 2012. Afin de régulariser la situation, la trésorerie demande d'annuler les dettes par un mandat au compte 6542.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal accepte d'annuler les dettes et autorise Monsieur le Maire à mandater au compte 6542.

### **Objet : Présentation de l'étude aménagement du centre bourg**

La phase avant projet, réalisée par la société SA2E, a été présentée en séance. Elle comporte, dans un premier temps, le secteur de la Mairie, faiblement impacté par le projet assainissement, et les abords de l'Espace R. Jabet. Ces aspects, effacement réseaux électriques et écoulement des eaux pluviales, sont intégrés dans le projet d'aménagement.

### **Objet : Avancement du programme d'entretien de la voirie**

Les consultations entreprises pour les travaux d'entretien de la voirie regroupent les secteurs Orguillet, Quenaudière et Hamel Es Clos. Les secteurs Quenaudière et Orguillet, non impactés par le projet assainissement, seront réalisés en priorité.

### **Objet : Information sur les raccordements privés à l'assainissement collectif**

Dans le cadre de la mise en place d'un assainissement collectif, l'entreprise SAFEGE effectuera des visites de conseil du mardi 31 mai au vendredi 3 juin puis du mardi 14 juin au vendredi 17 juin. L'avant projet sera présenté courant juin à la commission environnement par le bureau d'études SAFEGE.

### **Objet : Présentation globale des animations du deuxième semestre 2016**

Monsieur le Maire présente les prochaines animations qui se dérouleront à Bretteville-sur-Ay : fête de la musique le 18 juin, passage du tour de France le 3 juillet, bal à la paillote le 13 juillet au soir, pétanque le 31 juillet, fête de la plage le 7 août et goûter de Noël des enfants et des aînés le 18 décembre.

Il informe également qu'une nouvelle monitrice de char à voile prendra ses fonctions au 1<sup>er</sup> juin.

### **Objet : Délibération sur le feu d'artifice accordée en séance par le conseil municipal**

Le Comité des fêtes étant dissout, la Commune devait se positionner sur le maintien ou non du feu d'artifice.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil municipal accepte de prendre en charge le feu d'artifice d'un montant de 1800 euros.

### **Objet : Organisation des animations lors du passage du tour de France le 3 juillet 2016**

Une réunion de travail sur le tour de France aura lieu le samedi 4 juin à 17 heures à la Mairie. Les projets initiés et déposés à l'organisation du tour de France (ASO) par les associations et la Municipalité sont les suivants :

- PROJET 1 : conférence sur l'histoire du tour de France, salle Saint-Cloud (LESSAY) le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 20 heures
  - PROJET 2 : fête champêtre avec pique-nique en musique à l'accordéon de 9h30 à 19h00 (champ situé au carrefour D136/650 - restauration possible sur place)
  - PROJET 3 : chaîne humaine : 40 personnes environ aux maillots du tour de France au passage des coureurs
  - PROJET 4 : corso fleuri de vélos : groupement de vélos fleuris aux couleurs du tour de France garnis de produits du terroir et groupement de vélos d'enfants illustrant le peloton. Mise en place le samedi 2 juillet à J-1
  - PROJET 5 : exposition de chars à voile : chars à voile équipés de voile aux couleurs du tour de France (installation le matin du jour J)
  - PROJET 6 : le grand bi : exposition d'un grand bi (installation prévue à J-15)
  - PROJET 7 : sculpture sur sable : assurer la promotion de l'Eurochar par le logo sculpté sur la plage (passage de l'hélicoptère validé par l'association du Tour)
- L'ensemble de ces projets a été validé par les organisateurs du tour de France.

### **Objet : Présentation du prochain bulletin municipal**

Monsieur le Maire présente la maquette du prochain bulletin municipal qui devrait être éditée et distribuée aux habitants avant le passage du tour de France.

### **Questions diverses**

- Monsieur le Maire signale une réclamation à l'Orguillet relative au dépôt de gravats stockés en bordure de chemin. Il se rapprochera des personnes concernées pour enlèvement.
- Monsieur le Maire confirme l'installation de panneaux d'information sur la réglementation de la pêche qui seront installés à l'entrée de la cale principale et à la Charrière du Pilet, opération subventionnée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et Aires Marines
- Madame Isabelle EVE-GOUGEON est désignée déléguée de l'administration au sein de la commission de révision des listes électorales en remplacement de Monsieur Paul HUREL

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.